



MINISTÈRE
DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOLE DE GUERRE

P A R I S



ÉCOLE DE GUERRE

L'essence même de la mission de l'École de guerre est parfaitement résumée dans la célèbre formule du général de Gaulle : « Préparer la guerre, c'est préparer les chefs ».

L'évolution de la conflictualité humaine est aujourd'hui portée par de nombreux facteurs, qu'ils soient technologiques, environnementaux, sociologiques, économiques ou politiques. Pour appréhender cette complexité nouvelle, la vision stratégique du chef d'état-major des armées s'appuie sur le triptyque compétition, contestation, affrontement, tant dans les domaines physiques traditionnels, que dans les nouveaux champs immatériels.

C'est pourquoi, en concertation avec les armées, directions et services, l'École de guerre s'adapte constamment aux changements de notre environnement pour préparer au mieux les officiers qui constitueront le haut encadrement militaire, à la guerre de demain, allant des stratégies hybrides sous le seuil de conflictualité, aux opérations multidomaines d'un conflit de haute intensité.



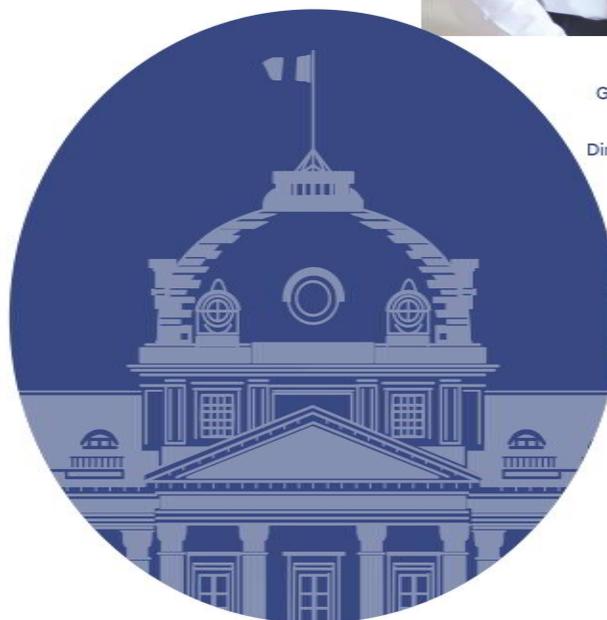
Général de division aérienne
Jean-Marc Vigilant,
Directeur de l'École de guerre

Véritable école du commandement, l'École de guerre permet aux officiers d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder aux fonctions les plus exigeantes. L'audace et la prise de risque sont inhérentes au commandement. Cependant, pour les officiers désignés, le commandement sera d'abord l'expression d'une double responsabilité, celle du succès des missions qui leurs seront ordonnées, et celle du bien-être et de la sécurité des femmes et des hommes qui leurs seront confiés.

L'École de guerre est aussi ouverte sur la société civile et sur le monde, afin d'une part, de conforter la position des officiers parmi les cadres dirigeants de l'État, et d'autre part, de renforcer le rayonnement international de la pensée militaire française.

Néanmoins, pour former efficacement des officiers avec des parcours professionnels et opérationnels aussi riches que variés, à des métiers qui n'existent pas encore, il est nécessaire de mettre en œuvre au sein de l'École de guerre une pédagogie innovante permettant la transformation de ces officiers en chefs militaires accomplis. C'est à cette condition qu'ils deviendront aptes à anticiper l'improbable, analyser dans la complexité, décider dans l'incertitude et agir dans l'adversité.

Les trois piliers de l'enseignement à l'École de guerre – le projet pédagogique, le parcours de formation et l'équipe pédagogique qui le met en œuvre – sont explicités plus en détail dans les pages de cette brochure.



Le projet pédagogique de l'École de guerre prépare les officiers à tenir leurs emplois futurs, dans la perspective de préparer et d'emporter les conflits à venir.

Mais surtout, L'École de guerre est l'école des chefs militaires de demain.

DÈS LORS, IL S'AGIT :

- de donner aux officiers la **compréhension du monde** dans lequel leur action s'inscrit, et celle des mécanismes de décision, des institutions et des chaînes opérationnelles qu'ils serviront et commanderont ;
- de développer chez eux **les qualités personnelles nécessaires à l'exercice de ces responsabilités**.

Et ce, dans un **environnement interarmées et international** où l'**interopérabilité** en langue anglaise et française est décisive.

Pour cela, en s'appuyant sur l'équipe pédagogique, le programme d'enseignement conjugué enseignement magistral, travaux de groupes, de comités et à option, et s'exprime par :



UN MODE D'ENSEIGNEMENT ARTICULÉ AUTOUR DE LA PÉDAGOGIE TRANSFORMATRICE

La diversité des parcours des officiers et la variété de leurs expériences professionnelles et opérationnelles rendent nécessaire la mise en place d'une pédagogie innovante : la **pédagogie transformatrice**. Capitalisant sur la maturité des officiers et leur volonté de progresser, elle permet de les responsabiliser et de les rendre acteurs de leur propre formation. Cette pédagogie transformatrice s'incarne au travers des trois leviers suivants :

OUVERTURE

Pour développer l'altérité par la diversité des parcours et des expériences, des thèmes étudiés et des intervenants. Et favoriser l'ouverture de son armée, direction ou service vers l'interarmées, l'international et la société civile.

PERSONNALISATION

Pour répondre à la **pluralité des parcours et des expériences**, aux aspirations personnelles et aux orientations professionnelles (dominante de seconde partie de carrière) en accord avec les directions des ressources humaines des armées.

PROJET PÉDAGOGIQUE

RESPONSABILISATION

Pour **permettre aux officiers d'être acteurs de leur formation**, en s'impliquant dans les travaux de réflexion et de recherche, les activités optionnelles, mais surtout dans les comités thématiques, qui participent directement à l'enseignement, au développement de la réflexion et aux réalisations de l'école (colloques, publications ...).

L'ACQUISITION DES SAVOIRS ET DES SAVOIR-FAIRE OPÉRATIONNELS INTERARMÉES ET MULTIDOMAINES

Un enseignement en **adéquation avec les enjeux actuels des armées** et une **finalité opérationnelle** assumée :

COMPRENDRE LE MONDE

Pour **analyser le monde** tel qu'il est, dans sa perspective historique, géopolitique et stratégique, face aux enjeux à venir, et pour appréhender la guerre dans ses causes humaines, culturelles, économiques ou politiques, et sous toutes ses formes d'expression.

COMPRENDRE COMMENT LA NATION S'ORGANISE POUR SA DÉFENSE

Afin d'appréhender comment l'**esprit de défense** s'est inscrit dans les institutions de la République et la société, **connaître les causes et les choix de la politique de défense**, **maîtriser le modèle d'armée** et, enfin, savoir comment sont dimensionnées et élaborées les **capacités militaires qui servent l'ambition politique de la Nation**.

COMMANDER LES OPÉRATIONS

Pour être en mesure de **planifier et de commander les opérations militaires interarmées, internationales, et multidomaines**.



LE DÉVELOPPEMENT DU SAVOIR-ÊTRE

Un enseignement centré sur le **développement de la personnalité** et le **perfectionnement** de l'individu dans l'exercice du **leadership**.

SE CONNAÎTRE ET TRAVAILLER SUR SOI

Pour être les **chefs complets et équilibrés** dont les forces armées ont besoin.

PENSER AUTREMENT

Pour pouvoir **résoudre les problèmes de demain** (dont une partie est aujourd'hui encore inconnue), au sein des armées, au sein de l'État, et au-delà dans la société en général.

APPRENDRE À CONVAINCRE

À l'écrit et à l'oral, pour **être en mesure d'emporter la décision et l'adhésion**, parce que ce sera leur tâche quotidienne dans leur deuxième partie de carrière, que ce soit en français ou en anglais.



Pour répondre à la pluralité des parcours et des expériences, à la variété des aspirations personnelles, et des orientations professionnelles, le parcours de formation d'un officier s'articule autour de l'acquisition d'un socle commun de connaissances et d'un enseignement individualisé validé par l'équipe pédagogique et les armées.

PARCOURS COMMUN

Le parcours commun de formation est conforme au macro-processus stratégique du ministère.

Il vise, à enrichir la connaissance de celui-ci, perfectionner l'exercice du leadership, et renforcer la capacité de conviction.

LES TROIS PHASES DU MACRO-PROCESSUS STRATÉGIQUE

COMPRENDRE LE MONDE ...

Analyser l'environnement stratégique, dans ses causes, humaines et géopolitiques et dans ses expressions : buts de guerre, conditions de la victoire, stratégie, potentiels militaires, influence de la contingence ... avec une réelle profondeur d'analyse face aux situations de conflit.

Un enseignement « hors les murs », le « *Battlefield Tour Normandie* » sur le thème de l'opération *Overload*, donne les clés de compréhension des problématiques pérennes associées à la planification et la conduite des campagnes militaires.

... ET L'ORGANISATION DE LA DÉFENSE ET DES MÉCANISMES DE LA CONSTRUCTION CAPACITAIRE ...

Comprendre comment la Nation s'organise pour sa défense, de l'élaboration de la politique de défense à la constitution des capacités militaires : intégration de l'esprit de défense dans les institutions de la V^e République, élaboration de la politique de défense dans un cadre national et international, fonctionnement des différentes entités du ministère des armées, connaissance et compréhension des armées, directions et services, préparation du modèle d'armée, conception des équipements...

Un exercice de synthèse d'élaboration d'une loi de programmation militaire, le *serious game STRATEGIKON LPM*, ancre de façon concrète cet enseignement théorique sous la forme d'un jeu de rôle sur plateau.

Un second enseignement « hors des murs » est le déplacement à Bruxelles en cours d'année, pour étudier les institutions de l'Union européenne (UE), et de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

... POUR ÊTRE EN MESURE D'EMPLOYER LES FORCES EN OPÉRATION EN FORMAT INTERARMÉES ET INTERALLIÉS DANS UN CONTEXTE MULTIDOMAIN.

Comprendre comment répondre aux défis opérationnels actuels et futurs, des scénarios hybrides dans les nouveaux espaces d'affrontement, au conflit de haute intensité ; saisir les mécanismes de prises de décision dans les domaines d'engagements opérationnels en

PARCOURS

particulier au niveau opératif en prenant en compte le contexte stratégique et l'articulation du dialogue politico-militaire ; maîtriser l'organisation du commandement, le fonctionnement d'un poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT), la méthode de planification, les principes et doctrines des opérations.

L'exercice **COALITION**, qui simule une crise majeure avec un engagement de haute intensité, synthétise cet enseignement.

En outre, les officiers internationaux qui le souhaitent, peuvent suivre, un **module optionnel de renforcement des apprentissages à la planification et à la conduite des opérations**.

L'enseignement interarmées se nourrit de l'ancrage d'origine des officiers. L'enseignement spécifique d'armée vise à présenter certains aspects opérationnels ou organiques propres aux armées et à leur environnement. Son contenu est élaboré en concertation avec les états-majors et les organismes compétents. Connaissance qui peut être renforcée par la participation à des exercices à l'international.

DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNALITÉ

La deuxième partie de carrière d'un officier breveté se caractérise par des conditions d'exercice de l'autorité distinctes de la première : complexité différente des problématiques, passage d'une décision individuelle



à une prise de décision collective, et transition d'un environnement fermé encadré par des procédures tactiques à un environnement ouvert dont les codes peuvent être différents et où les interactions avec l'extérieur sont plus nombreuses.

Face à ces défis, et pour les accompagner dans ce qui leur sera **demandé en commandement et en leadership, le développement personnel vise à renforcer la complétude et l'équilibre des officiers**. La connaissance de soi en constitue la première étape pour développer les compétences humaines transverses et consolider les aptitudes générales. Un choix d'atelier permet ensuite d'aborder des thématiques particulières de la gestion des ressources individuelles ou des relations interpersonnelles.

La **capacité à penser autrement**, à innover en prenant le réflexe de questionner les schémas de pensée conventionnels et à chercher des références extérieures pour **élaborer des solutions innovantes** est une exigence forte de l'enseignement.

Au-delà des méthodes et des schémas nécessaires à une pensée organisée et efficace, **l'élargissement des perspectives culturelles**, l'appel aux principes et méthodes de **créativité**, l'initiation à la **réflexion prospective** ou à **l'innovation**, contribuent à élargir, enrichir et accroître le champ de pensée et de vision des officiers.



INTEROPÉRABILITÉ HUMAINE ET CULTURELLE EN LANGUE FRANÇAISE ET ANGLAISE

La capacité de conviction à l'oral et à l'écrit, en français et en anglais, est une aptitude essentielle. Elle est mise en avant au travers du parcours d'expression orale et complétée dans le comité Ciceron ainsi qu'au sein des *english project-related groups*. L'enseignement en anglais vise à renforcer l'interopérabilité linguistique et culturelle des officiers français et internationaux pour leur permettre de travailler efficacement dans un environnement international.

Les officiers internationaux qui en ont besoin bénéficient de surcroît d'un enseignement renforcé du français, et en fonction de leur niveau initial, peuvent bénéficier d'un enseignement en anglais opérationnel.

PARCOURS PERSONNALISÉ

MODULES D'APPROFONDISSEMENT ET D'ORIENTATION (MAO)

Les modules d'approfondissement et d'orientation (MAO) permettent de développer les connaissances de chacun en fonction des dominantes de deuxième partie de carrière choisies avec les directions des ressources humaines des armées : capacitaire ; finances ; opérations-renseignement ; relations internationales militaires ; ressources humaines ; sécurité intérieure ; soutien opérationnel.

Un module relatif au droit des conflits armés est également proposé en partenariat avec l'American University of Paris (AUP).

Une fois le parcours personnalisé de chaque officier validé, pour répondre à la pluralité des parcours et des expériences, aux aspirations personnelles et aux orientations professionnelles, l'officier s'implique de façon individuelle et collective, dans une combinaison d'activités pour acquérir et développer les compétences spécifiques.

Enfin, le MAO « coopérer avec la France », propre aux stagiaires internationaux, a pour objectif de faciliter la compréhension par ces derniers de la politique de défense de la France, des relations internationales, et des partenariats militaires opérationnels.

TRAVAUX DE RÉFLEXION ET DE RECHERCHE

Les officiers sont invités à rédiger un travail de réflexion et de recherche. Ces travaux sont majoritairement conçus sous le format académique d'un mémoire de l'École de guerre, en français, sous la responsabilité du département Histoire, géopolitique et stratégie. Certains d'entre eux, peuvent être au profit des états-majors d'armée, ou de directions de ministères. Les travaux en anglais, sont eux, élaborés dans le cadre de groupes de travail spécialisés sous la responsabilité du département de Langue anglaise.

Il s'agit là, de renforcer l'aptitude des officiers à traiter, individuellement, et simultanément avec les nombreuses activités de leur scolarité, un problème dans la durée ; à développer une pensée et à défendre un point de vue



PARCOURS

original et prospectif ; à apprendre à coopérer avec des organismes civils, en particulier universitaires ; et à s'exprimer clairement par écrit. Les meilleurs travaux seront susceptibles d'être primés, et certains publiés aux Éditions de l'École de guerre.

De surcroît, pour ceux qui le souhaitent, une éventuelle inscription en master 2 pourra être proposée en parallèle de la scolarité à l'École de guerre.

EMBARQUEMENTS

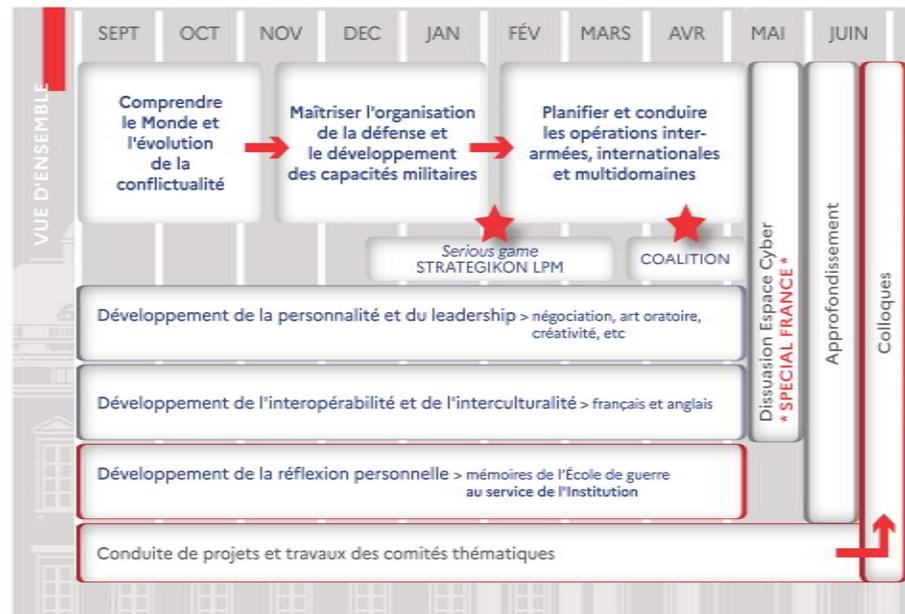
Tout au long de l'année, des stages en entreprises, au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), et surtout dans l'ensemble des forces, peuvent être proposés selon les opportunités.

Conduits essentiellement sous la responsabilité des chefs de départements d'enseignement et commandants de groupement, ces embarquements ont pour but de faire découvrir aux officiers et auditeurs libres, la richesse des univers de la défense et du monde civil.



COMITÉS

L'implication dans les activités des comités prolonge l'enseignement tout au long de l'année. C'est au sein de ceux-ci que s'exprime totalement la pédagogie transformatrice : sous la tutelle d'un cadre de l'École, mais animés par les officiers eux-mêmes, ces espaces de travail leurs offrent une expérience particulière de réflexion et d'action. Ils sont des lieux d'émulation, et de développement collectif de la pensée historique, géopolitique, stratégique et prospective.



Chaque promotion est répartie en groupes interarmées et internationaux d'une vingtaine de militaires et civils où se côtoient officiers français, internationaux et auditeurs libres. L'état-major de l'École est, pour sa part, structuré en trois pôles, soutenu par le bureau Coordination, et complété par cinq groupements de forces armée.

PÔLE ENCADREMENT

Le projet pédagogique s'articule autour de la capacité des cadres professeurs d'accompagner, guider, conseiller les officiers au moyen de la pédagogie transformatrice.

Ces officiers supérieurs expérimentés, exercent au titre de cadre professeur, quatre responsabilités majeures : personnalisation, interarmisation, valorisation, et évaluation.

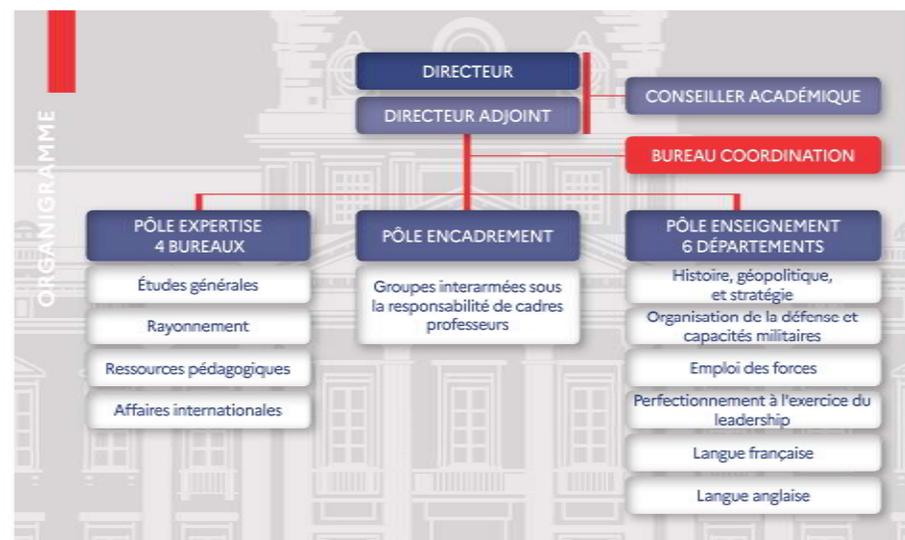
Les cadres professeurs contribuent à la personnalisation de l'enseignement au profit de chaque stagiaire, en les guidant dans le choix de leurs centres d'intérêt et de leurs

activités, en fonction de leur personnalité, de leurs expériences passées et de leurs perspectives de carrière. Tout au long de la scolarité, ils suivent les travaux des stagiaires en liaison avec les départements, notamment les travaux de réflexion et de recherche. De plus, ils s'assurent que les stagiaires profitent des opportunités offertes par l'École en fonction de leurs besoins et de leurs capacités. Ils sont l'autorité de décision, pour la gestion des priorités dans le choix des activités, conformément aux directives du directeur des études.

Le groupe est le creuset du développement de l'esprit interarmées, entendu comme une compréhension mutuelle des cultures d'armées autant que comme l'acquisition des connaissances des milieux respectifs. À cet effet, les cadres professeurs favorisent en toute occasion le croisement des points

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

> PÔLE ENCADREMENT



de vue, et partagent leurs expériences de commandement en état-major, en cabinet ministériel, à l'international, en opérations et plus largement dans les périmètres variés que les officiers vont découvrir à l'issue de leur scolarité. Par ailleurs, les cadres professeurs veillent à favoriser l'embarquement de chaque officier dans les forces terrestres, aériennes, navales ou de gendarmerie, en fonction de son armée d'origine.

Acteurs de la formation, ils valorisent l'enseignement en lien avec les départements et bureaux au moyens de séances de travaux dirigés qu'ils préparent, organisent et conduisent. Profitant de la dynamique de groupe, ces TD améliorent la compréhension de certains points-clés, développent l'esprit critique et facilitent l'assimilation des connaissances. Les cadres professeurs prêtent également attention à l'animation des conférences par leur groupe.

En terme de savoir-être, ils guident avec bienveillance les officiers durant la scolarité et

tâchent de faciliter un apprentissage rapide et sans heurt des « codes » du travail en interarmées et interservices, grâce à leur expérience personnelle.

Les cadres professeurs sont l'autorité de décision pour la vie quotidienne et assurent l'évaluation des stagiaires. Cette évaluation est constante, et continue. Reposant sur des critères définis par le directeur de l'École de guerre, elle se concrétise par la rédaction d'un bulletin de notation annuelle. Réunis en "board" (collège), les cadres partagent leur appréciation des stagiaires dans des circonstances différentes.

Plus largement, en appui des directeurs de département ou des commandants de groupement d'armée, ils partagent leurs expertises, notamment en matière d'enseignement opérationnel, et peuvent se voir confier la responsabilité d'un Module d'approfondissement et d'orientation (MAO) ou d'un comité thématique.



Garant de l'acquisition des savoirs et des savoir-faire opérationnels interarmées, interalliés et multidomains, l'enseignement de l'École de guerre contribue aussi à l'affermissement des savoir-être, grâce au développement de la personnalité, au perfectionnement à l'exercice du leadership et au renforcement de la capacité à convaincre, à l'oral et à l'écrit, en français et en anglais.

PÔLE ENSEIGNEMENT

DÉPARTEMENT HISTOIRE, GÉOPOLITIQUE ET STRATÉGIE (DHGS)

Le département est chargé de concevoir et de mettre en œuvre le cycle **Comprendre le monde**. Ce cycle comporte deux parties : le «*Battlefield Tour* Normandie» ; et le module **Les causes et les formes de la guerre**.

Il contribue aux autres cycles en leur apportant un éclairage historique, géopolitique et stratégique, mais aussi scientifique en organisant des conférences en partenariat avec l'Académie des sciences.

Il est responsable de la préparation des travaux de réflexion et de recherche, choix des thèmes d'études, des directeurs de mémoire et validation des sujets.

Le chef de département est assisté par trois responsables de cours (Histoire, Géopolitique et Stratégie) et assure la liaison avec le monde académique, ainsi qu'avec les *Think tanks* ou organismes français associés aux *War Studies*. Il entretient les partenariats de l'École de guerre avec les organismes proposant l'accueil des officiers internationaux en master 2.

DÉPARTEMENT ORGANISATION DE LA DÉFENSE ET CAPACITÉS MILITAIRES (DODCM)

Le département est chargé de concevoir et de mettre en œuvre le cycle **Comprendre comment la nation organise sa défense**. Ce cycle comporte les modules : **Institutions de la République et société ; Politique de défense et de sécurité nationale ; Organisation du ministère des armées ; Capacités militaires ; et un module « Dissuasion – Espace – Cyberdéfense »** comprenant des compléments spéci-



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

> PÔLE ENSEIGNEMENT

fiques dispensés aux officiers français habilités.

Le module **Capacités militaires** est conclu par un jeu de simulation relatif à l'élaboration d'une loi de programmation militaire, le **serious game STRATEGIKON LPM**.

Au titre de la connaissance des armées, il assure le **suivi des embarquements** organisés au profit des officiers par les commandants des groupements d'armée, et les **activités menées conjointement avec le Centre des hautes études militaires (CHEM)**.

DÉPARTEMENT EMPLOI DES FORCES (DEF)

Le département est chargé de concevoir et de mettre en œuvre le cycle **Commander les opérations**, en coopération avec le Commandement pour les opérations interarmées (CPOIA) et le Centre interarmées de concepts, doctrines et expérimentations (CICDE). Ce cycle permet de comprendre comment les décisions opérationnelles sont élaborées et mises en œuvre. L'attribution d'une qualification opérative de 1^{er} ou de 2^{ème} niveau par le CPOIA sanctionne cette formation et permet aux officiers de tenir un poste en état-major de niveau opératif.

Ce cycle comprend trois modules et un exercice de synthèse : **Chaînes de commandement ; Planification des opérations**, apprentissage de la méthode de planification des opérations de l'OTAN : la COPD (*Comprehensive Operations Planning Directive*), par *e-learning*, puis par travail en JOPG (*Joint Operational Planning Group*) ; **Conduite des opérations** qui expose comment les décisions sont prises en phase de conduite et permet l'apprentissage de la rédaction des ordres au niveau opératif. Il utilise un *e-learning* sur le fonctionnement d'un poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT) est également enseigné.

COALITION est un exercice majeur à double action et sur cinq niveaux : **international**



(ONU & Coalitions), **politique** (échelon national), **stratégique, opératif et tactique**, impliquant les officiers de la promotion et autant d'acteurs partenaires civils (diplomates, journalistes et humanitaires). Il met en scène deux camps similaires qui s'affrontent dans un environnement aussi réaliste que possible, exercice soutenu par une simulation assistée par ordinateur. Sous l'égide de mentors expérimentés (amiraux, généraux et ambassadeurs) et du CPOIA, les officiers sont mis en condition d'exercer l'ensemble des enseignements de l'École : **analyse, compréhension des enjeux géopolitiques et diplomatiques, conviction et expression orale, gestion des médias, réactivité, planification opérationnelle et conduite de niveau opératif/stratégique, décision dans l'incertitude, exercice du leadership, etc.**

Le département est en outre associé par le bureau Affaires internationales à l'organisation de la **participation des officiers français à des activités à caractère opérationnel à l'étranger**. Il organise également les **embarquements** des officiers français au centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) et des **éventuels renforts en état-major ou en cabinet ministériel**. ■ ■ ■

DÉPARTEMENT PERFECTIONNEMENT À L'EXERCICE DU LEADERSHIP (DPEL)

Le département est chargé de concevoir et mettre en œuvre le cycle **Développement personnel**, à l'exclusion de l'enseignement en anglais et du parcours Convaincre à l'oral.

Ce cycle comprend trois modules : **Se connaître** : connaissance de soi (étude du profil psychologique) et développement personnel (ateliers) ; **Penser autrement** : réflexions sur l'innovation (conférences), créativité (ateliers), prospective (ateliers) ; **Apprendre à convaincre** : négociation (conférences et ateliers) et communiquer avec les médias (conférences et ateliers).

En option, le département propose de découvrir des méthodes supplémentaires comme la **conception agile** (*design thinking*), le **mind mapping** ou le **pitching**, qui complètent utilement les outils à disposition d'un chef militaire.

Il est possible de **rejoindre le groupe de réflexion Crozamento** afin de croiser points de vue entre officiers et cadres civils.

Enfin des **partenariats** sont établis avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) pour des **embarquements** et avec le Centre d'Étude Supérieur de Défense

et Aérospatial (CESDA) pour un cycle d'étude spécifique.

DÉPARTEMENT LANGUE FRANÇAISE (DLF)

Le Département Langue française agit aussi bien au profit des officiers internationaux que français.

Pour les officiers internationaux :

L'action du département commence, en coordination avec le bureau Affaires internationales, par l'**évaluation du niveau de français** des officiers internationaux candidats à l'École de guerre. Le département organise ensuite les six mois du **Stage Intensif de Langue Française (SILF)** en amont de la scolarité pour les officiers dont le niveau n'est pas encore suffisant pour suivre l'enseignement dans de bonnes conditions.

Il coordonne également les **activités de prise de parole de la Session internationale** qui précède la rentrée officielle de la nouvelle promotion.

Durant la scolarité, il organise : un **test d'expression écrite** spécifique pour évaluer le niveau de langue des officiers et valider, selon le critère linguistique, l'inscription des candidats au master 2 ; des **ateliers d'expression écrite** accompagnant la rédaction des travaux de réflexion et de recherche pour ceux qui ont besoin d'un soutien à la rédaction ; un **cycle de conférences spécifiques Guerre, Histoire et Société française** avec l'appui du département Histoire, géopolitique et stratégie ; un module **Interculturalité – comprendre les Français**.

Et, à titre facultatif : un **atelier de perfectionnement en langue française** ; un **atelier de préparation au vocabulaire et aux concepts de la planification** ; une **session d'examens de langue française type PLS** (STANAG 6001/OTAN) ; un **cours ouvert aux conjoints des officiers**.

Pour les officiers français :

Le département planifie les différentes séquences du **parcours Convaincre à l'oral** : semaine de formation à la prise de parole en public ; ateliers Convaincre à l'oral ; championnat et finales des Débats de l'École de guerre ; ateliers et journée Improvisation.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

> PÔLE ENSEIGNEMENT

DÉPARTEMENT LANGUE ANGLAISE (DLA)

The English component of the curriculum in Ecole de Guerre supports and falls perfectly in line with the school's main objectives. It aims specifically at honing the officers' ability to work effectively with their English-speaking counterparts in an operational chain of command and in capacity-building. The best level of interoperability requires language ability, cultural competence and key leadership skills. The English programme offers a variety of options to meet the officers' needs in terms of learning English and mastering any type of communication using both military and non-military content.

Core Curriculum in English

The core programme guarantees that all officers reach their interoperability objectives. It therefore caters for all levels from basic, intermediate to advanced. Due to the wide range of levels, there is a mix of approaches with traditional grammar-translation led by the teacher; a student-centred communicative approach emphasizing speaking; and, mostly, a transformative approach - a fully student-led approach where officers collaborate to create their programme in terms of skills, activities, and content. With this option, the students can improve their command of the English language, focus on a different approach of their leadership skills and on becoming effective communicators in a US or UK cultural environment, while also benefit from specific one-hour training drills for TOEIC if they need to take the exam.

Project-related groups, with international partners

*For those who wish to push the challenge further, there are 3 different options: **Debating – Research & Public Speaking; Academic Writing & Public Speaking; Networking – Public Speaking & Events.** If selected, officers will join one project-related group.*



Opportunities to practice English

All officers may attend debates and networking events organised by the project-related groups. The American University of Paris and KEDGE Business School open modules and courses from their post-graduate programmes to the officers. Thanks to its wide international network, the English Department manages a substantial calendar of events open to all officers – conferences, lectures, symposia, brainstorms, round-table talks, networking events etc...Some officers may take part in military planning exercises abroad.

Some officers may be selected to apply for the bilateral Young Leaders program with the US or UK. This program brings together a vibrant group of professionals whose common link is their passion for using their leadership skills for the common good.





L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

> PÔLE EXPERTISE

Le pôle réunit quatre bureaux : Études générales, Rayonnement, Ressources pédagogiques et Affaires internationales, chargés de mettre en œuvre la politique de l'école dans leur domaine de compétence.

PÔLE EXPERTISE

BUREAU ÉTUDES GÉNÉRALES (BEG)

Le bureau alimente la réflexion de la direction et de l'encadrement de l'École de guerre avec les éléments de prospective et de réflexion qui lui sont commandés, notamment s'agissant de la pédagogie, de l'organisation de l'enseignement ou de son évolution à long terme, en particulier dans sa dimension numérique.

Il prépare les réunions, conseils et comités qui traitent de l'enseignement militaire supérieur.

Il centralise les informations sur les flux des officiers français et internationaux. Il pilote la répartition des officiers dans les groupes, en liaison avec les commandants de groupement d'armée et le bureau Affaires internationales.

BUREAU RAYONNEMENT (BRAY)

Le bureau a pour mission de valoriser l'École de guerre, son modèle unique, les activités et l'enseignement délivré ainsi que les travaux réalisés, auprès des communautés de la défense, de l'enseignement et de la recherche, ainsi qu'auprès du grand public.

A ce titre, il met en œuvre la politique de communication de la direction de l'Enseignement militaire supérieur (DEMS) pour l'École



(identification des personnalités ou des publics cibles, contenu des messages, choix des vecteurs, etc.)

Le bureau s'assure, en liaison avec l'état-major des armées (EMA) de la bonne utilisation de tous les leviers de rayonnement de l'École de guerre (animation des réseaux sociaux, création d'événement, etc.).

Il supervise les publications et en particulier celles des Éditions de l'École de guerre.

Il développe et entretient le réseau partenarial de l'École afin d'optimiser l'enseignement, et contribue ainsi à la consolidation du vivier des auditeurs libres.

BUREAU RESSOURCES PÉDAGOGIQUES (BRP)

Le Bureau a pour mission de relier les personnes à la connaissance. Il est responsable de la fonction gestion et capitalisation des savoirs (Knowledge Management).

Il crée, avec l'appui technique du SIC, développe et alimente la plateforme pédagogique d'information et de collaboration (EdG Connect). Il est l'architecte de la structure des flux d'information de la plateforme de l'exercice COALITION.

Le bureau est chargé d'animer l'organisation des activités et assure le soutien de l'ensemble du personnel.

A ce titre, il assiste les chefs de départements, de bureaux, les commandants de groupement et les cadres professeurs dans l'organisation matérielle de l'ensemble des activités.

BUREAU COORDINATION

Il propose la programmation des activités à la validation du directeur adjoint et s'assure de la disponibilité des moyens nécessaires. Il assure le suivi du budget de l'École et des droits individuels liés aux activités de formation.

Il facilite la coopération entre les différents départements sur des sujets communs.



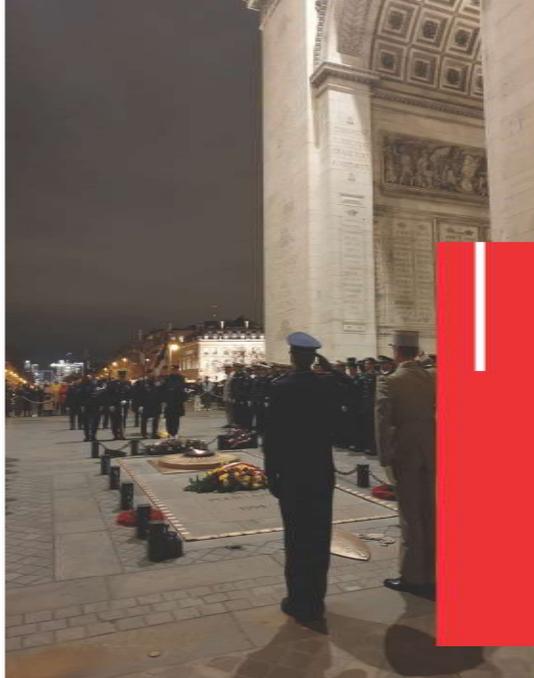
Dans son action quotidienne, en coordination avec les départements d'enseignement général, il **élabore et diffuse des points de situation**, « .SIT » qui **brossent un panorama des réalités et enjeux des sujets des conférences pour alimenter la réflexion des officiers**, au travers de sélections de lectures académiques, presse, blogs, etc.

Il **élabore et exécute la politique de gestion des archives** de l'ensemble de la production administrative et pédagogique et, dans ce cadre, s'attache à la valorisation des travaux de réflexion et de recherche.

Impliqué dans le travail de réflexion sur la stratégie numérique, il est l'interlocuteur privilégié de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication (DGNUM), et est en charge de proposer et mettre en œuvre le **parcours de certification numérique** de l'École pour l'encadrement comme pour la promotion. Le bureau est par ailleurs le point de contact du **règlement général sur la protection des données** à caractère personnel.

BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES (BAI)

Le bureau **conseille, assiste** et, le cas échéant, **représente** le directeur de l'École de guerre dans le **traitement des questions internationales**. A cet effet, il porte la parole de l'École de guerre auprès des acteurs concernés du



ministère, missions de défense, officiers de liaison et missions de défense, officiers de liaison auprès des écoles partenaires, ambassades à Paris, ainsi qu'auprès de l'association « Frères d'armes ».

Il anime les **partenariats de l'École de guerre avec ses homologues de la communauté des écoles de guerre francophones** (Belgique, Cameroun, Canada, Liban, Maroc, Mauritanie, Suisse, Tunisie) ou **européennes** (Allemagne,

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

> PÔLE EXPERTISE

Dans le cadre d'une scolarité résolument tournée vers l'international, le Bureau anime les partenariats de l'École avec ses homologues francophones et européennes.

Il participe à la conception et à la mise en œuvre de la politique de l'École de guerre en matière de sélection, d'accueil, de soutien et d'évaluation des officiers internationaux.

Espagne, Italie et Royaume-Uni). Il propose au directeur et organise, avec le concours des départements, des **activités d'échange avec les écoles de guerre étrangères** (anglophones, francophones et/ou européennes), ainsi que la **participation des stagiaires à des activités de partenariat ou d'influence de coopération** (exercices interarmées, actions de coopération bilatérales, colloques et séminaires).

Il **conçoit et anime des enseignements spécifiques**, en particulier un module d'intégration initiale (session internationale) avant la rentrée des officiers français, les activités spécifiques au profit des stagiaires internationaux au long de l'année et le MAO international en fin de scolarité.

Il est le **point de contact des officiers français en scolarité à l'étranger**. Il leur donne connaissance de la scolarité française, facilite leur accès à la documentation pédagogique de l'École et recueille leur retour d'expérience. Il **assiste les commandants de groupement dans le processus de leur notation**. Il est **associé à la détermination des objectifs pédagogiques spécifiques poursuivis par le département langue française** (langue et culture militaire française).

Il **participe à la conception et à la mise en œuvre de la politique de l'École de guerre en matière de sélection, d'accueil, de soutien et d'évaluation des stagiaires internationaux**. En liaison avec l'état-major des armées et la direction de l'Enseignement militaire supérieur, il **prépare et assure d'une part les visites officielles du directeur à l'étranger** et d'autre part la **réception de délégations étrangères**. En lien avec les ambassades étrangères à Paris et les missions de défense françaises à l'étranger, il **assure le soutien administratif et la fonction de chancellerie au profit des stagiaires internationaux**.





ÉCOLE DE GUERRE

1 place Joffre - 75007 Paris